



# Commune de Pierrerue

## BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATION

MAI 2022

### BULLETIN SPÉCIAL BUDGET 2022

#### COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Nous avons voté le 25 mars les **comptes administratifs** (pour le Budget Principal de la commune et celui, distinct, de l'Eau et de l'Assainissement). Les comptes administratifs correspondent à la comptabilisation par les services municipaux des **recettes et dépenses de l'année écoulée**. Les détails de ces comptes sont consultables sur le site de la mairie.

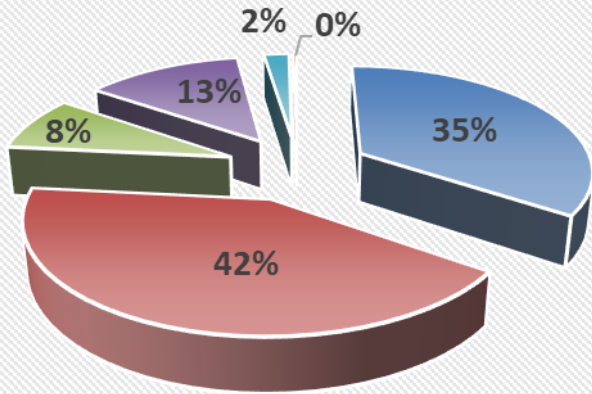
- En 2021, les **charges à caractère général** représentent 226 € par habitant. Elles sont, pour des communes de la même strate (500 à 2 000 habitants), de 355 € au niveau du département et 357 € au niveau de la région. [1]
- Les **charges en personnel** pour la commune sont inférieures à toutes les autres entités. Pour la commune, elles représentent 263 € par habitant, pour le département 495 €, pour la région 491 €.
- Pour la catégorie des **autres charges de gestion courante**, nous sommes encore bien en dessous des différents éléments de comparaison : la commune dépense 84 € par habitant, quand le département en dépense 157 €, et la région 162 €.
- Pour les **charges financières**, la commune dépense en charges réelles financières 13 € par habitant, alors que la moyenne au niveau du département est 25 €, et la région 27 €.
- Les **impôts et taxes** représentent en 2021 462 € par habitant. Au niveau du département, pour des communes de même strate, le montant est de 725 € et pour la région, 789 €.
- En 2021 le **remboursement de l'emprunt** de la commune représente 50 € par habitant, il est de 130 € au niveau du département, 126 € au niveau de la région.

On peut constater que nos dépenses sont largement inférieures à la moyenne, ce qui signifie la gestion de la commune est rigoureuse, que les dépenses sont maîtrisées, que nous ne sommes pas endettés et que la commune n'exerce pas une forte pression fiscale sur ses administrés.

[1] Document de valorisation financière et fiscale. Source : Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

**Fonctionnement Dépenses Réelles 2021**

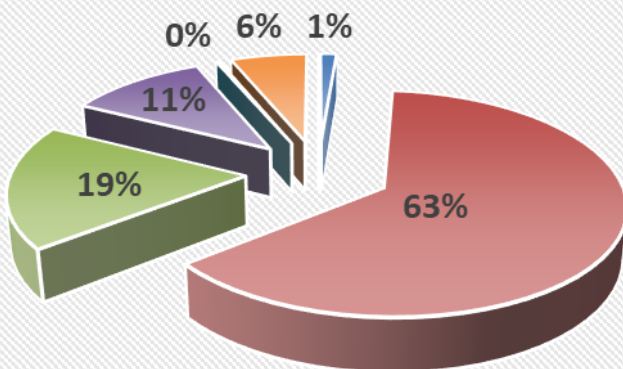
**338 466,71 €**



- Charges à caractère général 117 506,32 € : alimentation, électricité, fournitures administratives et scolaires, frais de contentieux, entretien bâtiments et voirie, frais affranchissement, téléphone...
- Charges de personnel 141 787,51 € : titulaire et non titulaire, cotisations URSSAF, ASSEDIC, caisse retraite, assurance personnel, médecine du travail...
- Atténuation de produits 27 807,35 € : attributions de compensation, fonds de péréquation recettes fiscales
- Autres charges de gestion courante 43 435,57 € : frais de mission, cotisation retraite, indemnités des élus, dépenses diverses ( PNRL, fourrière, Casic, SDE, AGEDI...)
- Charges financières 6 917,46 € : intérêts des emprunts
- Charges exceptionnelles 1 012,50 € : concession cimetière

**Fonctionnement Recettes Réelles 2021**

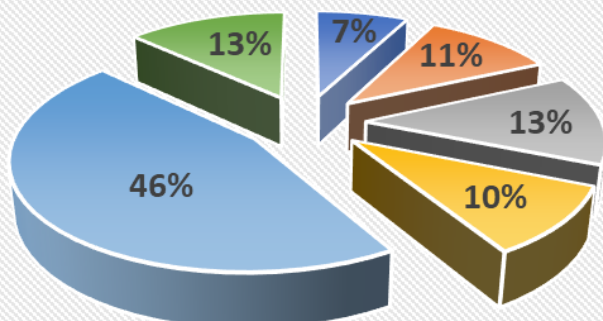
**424 837,41 € Euros**



- Atténuation de charges 5 337,20 € : remboursement rémunération de personnel
- Impôts et taxes 267 565,54 € : taxe foncière et d'habitation, taxe sur les pylones électriques, taxe droits de mutation
- Dotations et participations 78 019,40 € : dotation forfaitaire, solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, compensation taxe professionnelle, contrat CAF enfance-jeunesse, frais élections...
- Autres produits de gestion courante 47 006,48 € : redevance concessions et brevets, revenus des loyers
- Produits exceptionnels 1 046,97 € : contentieux
- Produit des services 25 861,82 € : concessions cimetière, redevance occupation domaine public, redevance service périscolaire...

## Investissement Dépenses Réelles 2021

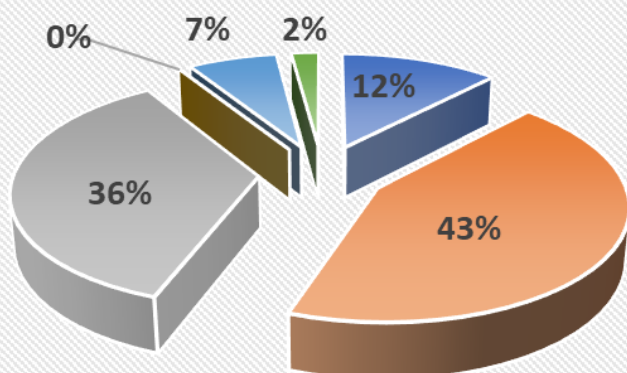
259 250,79 €



- Immobilisations incorporelles 19 332,60 € : étude logement école BEBA, établissement plan achat terrain, 2 études IT04, architecte logement école
- Immobilisations corporelles 27 548,98 € : travaux école, columbarium, ordinateur portable, armoire salle conseil
- Immobilisations en cours 34 313,29 € : électricité école, faux plafond, toiture chapelle, enfouissement SDE
- Remboursement d'emprunts 26 155,92 € : emprunts commune
- Restes à réaliser 118 400 €
- Autres immobilisations financières 33 500 € : prêt service de l'eau construction STEP

## Investissement Recettes Réelles 2021

251 075,41 €



- Subventions d'investissement 30 202,88 € : Fodac, SDE, DETR
- Dotations Fonds Divers Réserves 109 210,32 € : fond de compensation de la TVA, taxes urbanisme, excédent de fonctionnement
- Restes à réaliser 89 354 € : subventions acquises non encaissées
- Immobilisations corporelles 85,21 € : solde achat terrain
- Autres subventions investissement 17 003 € : DRAC toiture chapelle
- Dépôt et cautionnement reçu 5 220 € : consignation dépôt sauvage chemin des vignes

## INFORMATIONS DIVERSES

### CRÈCHE DE LA BRILLANNE

La municipalité, en partenariat avec la commune de la Brillanne, met à disposition des parents habitant Pierrerie une place à la **Crèche Sucre d'Orge**. Pour plus de renseignements, contactez la crèche au 04.92.79.83.06.

### PANNEAU DU KILOMÈTRE 4

Suite à sa mystérieuse disparition, le panneau indiquant Pierrerie 1,4 km a été remis en place par les services communaux, sur la Route des Oratoires...

### RENCONTRES ENTREPRENEURS

Le vendredi 6 mai ont eu lieu les Rencontres Entrepreneurs, organisées par la municipalité. Artisans, chefs d'entreprise et travailleurs indépendants et se sont réunis dans un esprit d'échange et de convivialité pour discuter création d'entreprise, enjeux du management et insertion des collaborateurs au sein de sa structure.

### TRAVAUX DE LA FONTAINE

Les travaux de la canalisation de la fontaine sont en cours d'achèvement. Le débit est très correct malgré l'absence d'une importante quantité d'eau au captage. La sécheresse hivernale fait augurer un été difficile pour les réserves d'eau !

### BORNES À INCENDIE

Remplacement des bornes à incendie au Hameau des Magnans et au lieu-dit le Hérisson.

### VIDE-GRENIER

Le dimanche 22 mai, l'association **La Farandole** organise au village un vide-grenier au profit des écoles. N'hésitez pas à venir chiner et qui sait, à découvrir quelques « trésors » !



**VIDE-GRENIER**

**DIMANCHE 22 MAI**



Buvette  
et restauration  
légère

**A PIERRERIE**

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Dans une année décidément riche en la matière, Les dimanches 12 et 19 juin, les électeurs de Pierrerie vont, une fois de plus, être appelés à voter, cette fois-ci pour les **Élections Législatives**, dans le but d'élire les députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale.

### TRAVAUX CHEMIN DE LA RIAILLE

Des travaux, dont le but est d'aménager un passage à gué visant à prévenir les coulées de boue, ont commencé Chemin de la Riaille.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Le 13 avril, nous avons adopté à l'unanimité des élus le **Budget Primitif** qui constitue un état prévisionnel des dépenses pour l'année 2022. Il est consultable en détail sur le site de la Mairie.

**Le budget est l'acte politique majeur de la vie de la collectivité.** Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec son équipe et les services municipaux. Il constitue le principal document budgétaire.

Le budget a une double fonction. Il constitue tout d'abord un **acte de prévision** : il vise à définir ou orienter l'activité de la collectivité locale en tenant compte du contexte économique et financier. Il importe que les prévisions soient les plus complètes et les plus détaillées possible. Il représente également un **acte d'autorisation** : ne pourront être exécutées que les dépenses et les recettes qui y figurent.

L'État exerce sur ce budget un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor Public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes.

Ce budget fait encore cette année une grande place aux opérations d'investissement. Ces dépenses sont nécessaires pour **le maintien de la qualité de vie et au développement des équipements structurels de notre village.**

Cette année, le maire a proposé en conseil municipal de **ne pas augmenter les taux d'imposition** en 2022.

Nous nous tenons à cette feuille de route qui a été définie par les habitants du village et au programme de notre équipe municipale !

### APERÇU DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2022

- **Étude pré opérationnelle pour la cantine-garderie**
- **Vidéo-projecteur et tablettes tactiles école**
- **Table de pique-nique pour le jardin public**
- **Aménagements sécurité vitesse, village et Saint-Pierre**
- **Aménagement aires de stationnement de Saint-Pierre et des Nevières**
- **Assistance maîtrise d'ouvrage pour un pluvial aux Nevières**
- **Grille pour le pluvial du Bistrot**
- **Plafond du Bistrot**
- **Barrières/jardinières place de la Fontaine**
- **Accès personnes à mobilité réduite pour le cimetière**
- **Menuiserie église (mobilier et sol)**
- **Passage à gué chemin de la Riaille**
- **Maitrise d'œuvre et travaux maison péril imminent Grand Rue**
- **Réhabilitation du logement école**
- **Enrobés des routes des stations de pompage et d'épuration**
- **Armoire archives**
- **Achat parcelle D145**
- **Bornes incendie (2)**
- **Emprunts, cautions et frais d'insertion**

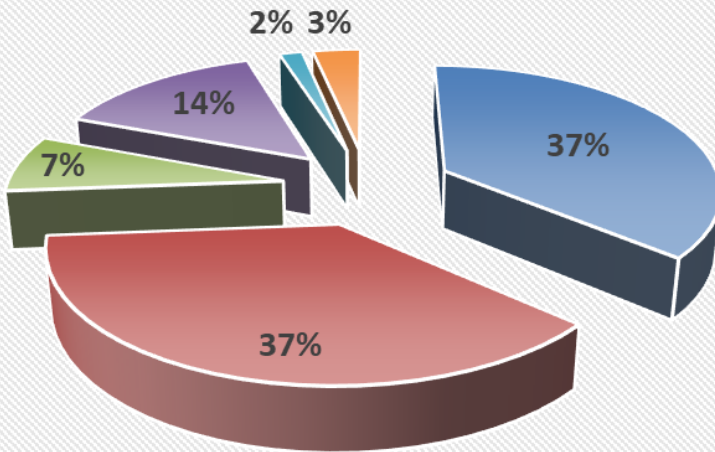
À ces différentes dépenses s'ajoutent le report des années antérieures pour un montant de 48 533 € et les restes à réaliser 2021 pour un montant de 118 400 €.

**MONTANT DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2022 : 477 373 €**

## BUDGET PRINCIPAL 2022

### Fonctionnement Dépenses Réelles 2022

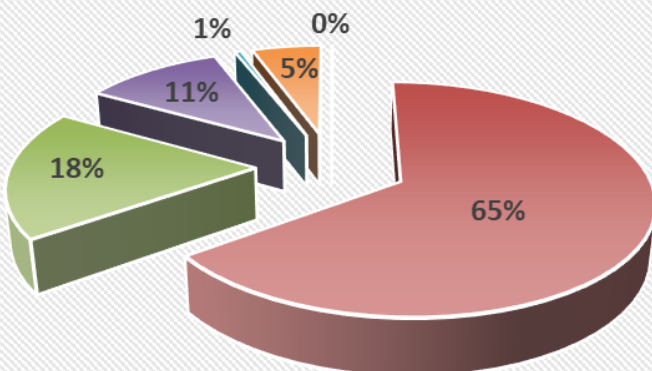
390 474 €



- Charges à caractère général 142 340 € : alimentation, électricité, fournitures administratives et scolaires, frais de contentieux, entretien bâtiments et voirie, frais affranchissement, téléphone...
- Charges de personnel 145 590 € : titulaire et non titulaire, cotisations URSSAF, ASSEDIC, caisse retraite, assurance personnel, médecine du travail...
- Atténuation de produits 28 000 € : attributions de compensation, fonds de péréquation recettes fiscales
- Autres charges de gestion courante 55 701 € : frais de mission, cotisation retraite, indemnités des élus, dépenses diverses ( PNRL, fourrière, Casic, SDE, AGEDI...)
- Charges financières 6 100 € : intérêts des emprunts
- Dépenses imprévues: 12 743 €

### Fonctionnement Recettes Réelles 2022

419 580 €



- Atténuation de charges 360 € : remboursement rémunération de personnel
- Impôts et taxes 272 133 € : taxe foncière et d'habitation, taxe sur les pylones électriques, taxe droits de mutation
- Dotations et participations 77 268 € : dotation forfaitaire, solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, compensation taxe professionnelle, contrat CAF enfance-jeunesse, frais élections...
- Autres produits de gestion courante 45 299 € : redevance concessions et brevets, revenus des loyers
- Produits exceptionnels : 2 000 €
- Produit des services 22 520 € : concessions cimetière, redevance occupation domaine public, redevance service périscolaire...